



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or

2022 / 2023

HONORABILITE

Quand ? Comment ?



Claire VAUTRAIN, CPC Châtillon-sur-Seine



L'honorabilité

Quand ?

Chaque
année

1

Pour toutes activités **AQUATIQUES** (kayak...)

↳ obligatoire pour les séances de natation



Pour **un cycle** d'apprentissage
ou
Pour **une sortie scolaire à la journée**

2

Pour toutes les sorties scolaires **avec NUITEES**
quelques soient les activités programmées



L'honorabilité

Quel formulaire ?

1

Pour les parents déjà agréés B2

5 ans

E prim 21



Formulaire de
RENOUVELLEMENT
d'agrément B2

Chaque
année



2

Les parents en session d'agrément B2



Formulaire_DEMANDE
d'agrément_intervenants_bénévoles



3

Les autres parents non B2 qui
accompagnent
« VIE COLLECTIVE »



Formulaire_accompagnateurs_bénévoles
VIE COLLECTIVE





L'honorabilité

A qui envoyer ?



Formulaire de
RENOUVELLEMENT
d'agrément B2



Formulaire_DEMANDE
d'agrément_intervenants_bénévoles



Formulaire_accompagnateurs_bénévoles
VIE COLLECTIVE

Envoi par courriel version
MODIFIABLE au CPC de secteur
ce.cpc1-chatillon@ac-dijon.fr
Ce.cpc2-chatillon@ac-dijon.fr

Envoi par courriel version
MODIFIABLE à Mme FAUROUX
Elae21.educ1@ac-dijon.fr

Attention aux données remplies, sinon les personnes sont
rejetées automatiquement